

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Avignon, le 16 février 2023

ÉPISODE PERSISTANT DE POLLUTION DE L'AIR PAR L'OZONE EN VAUCLUSE LEVÉE DU DISPOSITIF DE CIRCULATION DIFFÉRENCIÉE

D'après les prévisions d'ATMOSUD, les conditions météorologiques (arrivée du vent et inversions thermiques moins marquées la nuit) permettront à partir de demain, une amélioration de la qualité de l'air.

Dans ces conditions, après avoir consulté ce jour les membres du comité d'Exp'Air, le préfet des Bouches-du-Rhône, la préfète du Gard et la préfète de Vaucluse ont décidé de lever le dispositif de circulation différenciée.

Cette mesure d'urgence, mise en œuvre sur l'aire Avignonnaise depuis 2 jours dans le cadre d'un épisode de pollution de l'air aux particules, persistant depuis dimanche 12 février dernier, sera ainsi levée ce 16 février 2023 à 20h00.

**Bureau de la Représentation de l'État et
de la Communication Interministérielle**

Mél : pref-communication@vaucluse.gouv.fr

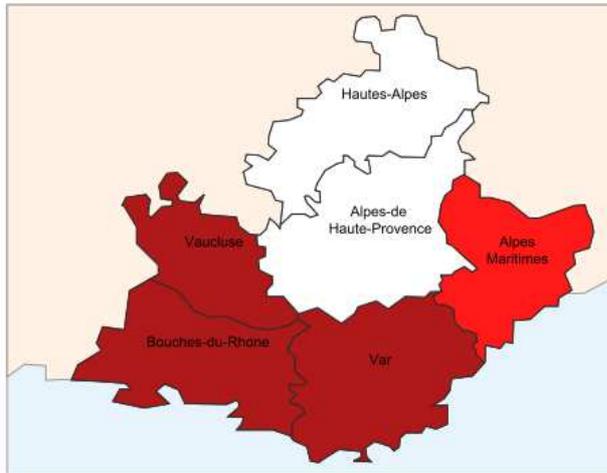
   @prefet84

www.vaucluse.gouv.fr

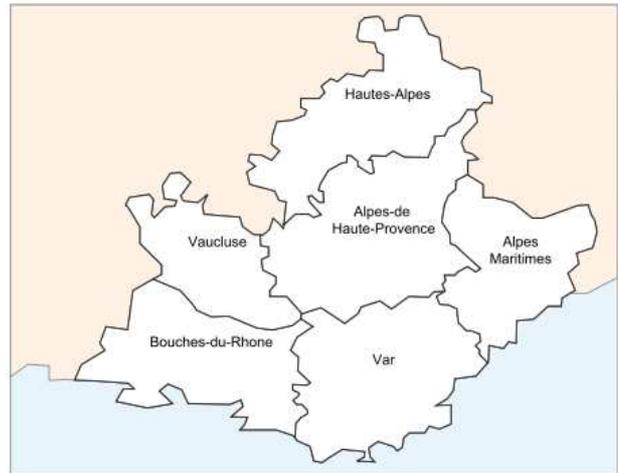
2 avenue de la Folie
84905 AVIGNON Cedex 09

Procédures activées et degré de vigilance associé par département

Le : 16/02/2023



Le : 17/02/2023



- Pas de procédure
- Procédure d'information-recommandation : vigilance pour les personnes sensibles
- Procédure d'alerte Niveau 1 : vigilance tout public
- Procédure d'alerte Niveau 2 : vigilance renforcée tout public

Prévision de dépassement(s) de seuil(s) réglementaire(s) par polluant

Le : 16/02/2023

Polluants et seuils dépassés en µg/m ³			
O ₃	PM ₁₀	NO ₂	SO ₂
	50*		
	50*		
	50*		
	50*		

Départements

[Alpes-de-Haute-Provence \(04\)](#)
[Hautes-Alpes \(05\)](#)
[Alpes-maritimes \(06\)](#)
[Bouches-du-Rhône \(13\)](#)
[Var \(83\)](#)
[Vaucluse \(84\)](#)

Le : 17/02/2023

Polluants et seuils dépassés en µg/m ³			
O ₃	PM ₁₀	NO ₂	SO ₂

O₃ = ozone | PM₁₀ = particules taille < 10 µm | NO₂ = dioxyde d'azote | SO₂ = dioxyde de soufre - Seuil en µg/m³
 * Persistance du dépassement du seuil

Pour toute information complémentaire sur la qualité de l'air : <https://www.atmosud.org>

**Bureau de la Représentation de l'État et
de la Communication Interministérielle**

Mél : pref-communication@vaucluse.gouv.fr



@prefet84

www.vaucluse.gouv.fr

2 avenue de la Folie
84905 AVIGNON Cedex 09